



Vous êtes cordialement invité(e)s à notre

Assemblée générale annuelle

Vendredi 23 mars 2018 à partir de 9h15

qui aura lieu cette année à

CHARTRES

DDFIP de l'Eure et Loir

3 place de la République

avec la participation de Stéphane PARDON
du Bureau National de Solidaires Finances Publiques

Programme du jour :

→ 9h15 Accueil

→ 9h30 Déroulement de l'AG :

- ✓ Rapports : activité de la section, trésorerie locale et commissaire aux comptes, instances (CTL, CHSCT, CAPL)
- ✓ VOTE sur l'activité et la trésorerie locales
- ✓ Actualité nationale
- ✓ Congrès 2018 , présentation et vote :
 - *des modifications statutaires*
 - *des 4 résolutions de congrès*
 - *du rapport et projet d'orientation*
- ✓ choix du délégué au Congrès
- ✓ Élection des membres du bureau (tout adhérent à jour de sa cotisation peut être candidat, toute nouvelle candidature est la bienvenue)
- ✓ questions diverses



Les membres du bureau comptent sur ta présence pour débattre de l'activité syndicale, de nos revendications, de l'avenir de la fonction publique et de nos missions...

Comment faire ?

Aller sur *Agora libre service* ⇒ Absences ⇒ demande de congés absences ⇒ (pavé) fonctions syndicales ⇒ *Assemblée générale syndicale (code FR10E)*.

Vous n'avez pas de justificatif à fournir, une autorisation collective d'absence est accordée par la DISI Paris Normandie. Chaque agent y a droit une fois par an.

Pour nous joindre :

solidairesfinancespubliques.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr



Des covoiturages s'organisent, n'hésitez pas à nous contacter.

(La section participera aux frais de route uniquement dans le cadre du covoiturage, sur la base du remboursement de référence dans Mappy.)

vers 13h00 un apéritif sera offert par la section

Pour terminer cette journée, nous vous proposons un repas au restaurant **l'Ecume**

<http://www.l-ecume-28.com>

(participation 12 euros, le complément est financé par la section)

Si vous désirez participer au repas,
le coupon ci-dessous est à retourner **impérativement par messagerie** avec votre choix.
Le paiement sera effectué sur place, tout repas commandé sera dû.

Réservation obligatoire par mail avant le 15 mars

(après cette date, votre choix ne pourra être garanti)

Coupon-réponse-à-transmettre à

solidairesfinancespubliques.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr

Nom/Prénom : _____

Résidence : _____ Service : _____

(Merci de rayer les mentions inutiles)

1) participera à l'Assemblée Générale du 23/03/2018

2) participera au repas

Choix pour le repas : Merci de rayer les mentions inutiles



Entrée	Feuilleté chèvre/épinards	terriner de canard maison
Plat	Aiguillette de poulet sauce normande ou curry gratin	Filet d'églefin riz thaï au coulis de crustacés

dessert - boissons et café

Réponse obligatoire pour le 15 mars 2018.

Pour toute question : solidairesfinancespubliques.disi-paris-normandie@dgfip.finances.gouv.fr
ou votre correspondant local habituel.